

Doc : - 6.3.1 Article journal de Québec, La Vérité : *La résistance d'un petit peuple*. 27 octobre 1908.

LA RESISTANCE D'UN PETIT PEUPLE

Les journaux français racontent le beau geste des braves pêcheurs de Saint Pierre et Miquelon résistant aux agissements du gouvernement français qui cherche à laïciser leurs écoles.

Cette population chrétienne est prête à tout, à s'expatrier même pour accomplir son devoir et sauver l'âme de leurs enfants.

La loi, on le sait, maintient les congréganistes aux colonies, les Frères et les Sœurs enseignaient à Saint-Pierre et Miquelon. En 1906 une tentative fût faite à Saint-Pierre pour expulser les religieuses, mais les expulseurs échouèrent devant la résistance des habitants. A Miquelon les écoles furent laïcisées, mais les pêcheurs refusèrent d'y envoyer leurs enfants.

Les habitants de Saint Pierre et Miquelon viennent d'adresser au ministre des colonies la belle requête suivante signée par la presque totalité des insulaires.

« Nous soussignés, pères de famille de Saint-Pierre et Miquelon, désireux de donner à nos enfants une éducation que nous considérons comme nécessaire à leur formation morale, c'est-à-dire une éducation chrétienne ;

Considérant que, pour diverses raisons, nous ou nos femmes ne serions suffire à la donner, qu'il est indispensable, par conséquent, qu'elle soit reçue de maîtres d'école ;

Considérant que chez nos voisins du Canada et de Terre-Neuve, aux Etats-Unis, les parents jouissent à l'égard des écoles de la plus entière liberté ; qu'en d'autres colonies françaises le principe des écoles libres est sauvegardé ;

Considérant, en outre, que de nombreuses générations de Saint-Pierre ont été élevées par les Frères dont ils conservent, tant au point de vue instruction qu'au point de vue éducation le meilleur souvenir ;

Appelons de tous nos vœux l'ouverture d'écoles libres de garçons dont la direction soit confiée à des Frères ;

Demandons respectueusement aux pouvoirs de vouloir bien accorder les autorisations nécessaires à cet effet. »

C'est en songeant à tout ce qui se passe dans la France et dans les colonies françaises que nous comprenons quelles actions de grâce nous devons rendre à la divine Providence qui nous a préservé de pareils dangers et nous a épargné des jours de rudes persécutions religieuses en nous détachant de la France au bon moment pour nous confier à la Grande Bretagne.